



Opération

Aménagement de la place

Maîtrise d'ouvrage

SIVOM d'Iguerande (place et voirie)
Commune d'Iguerande (sanitaires)
(917 habitants)

Maîtrise d'œuvre

Patrick DELESVAUX, architecte dplg
avec la collaboration de
Séverine MACAREZ, architecte dplg

Chronologie

Réfection voirie et réseaux : 1999-2003
Choix du maître d'œuvre : juin 2004
Début des travaux : mai 2005
Réception des travaux : nov. 2005

Coût total

200 989 € HT

Coût du bâtiment

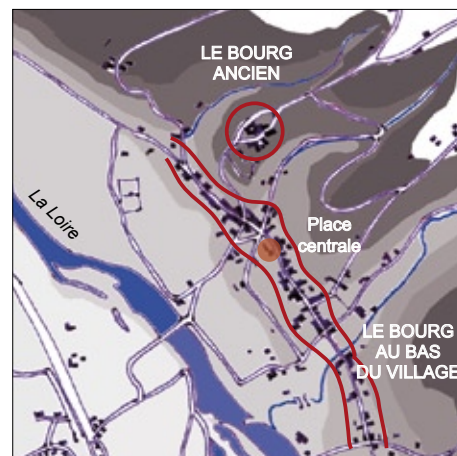
(sanitaires, transformateur et local
électrique)
92 780 € HT

Taux de subvention

56,25 %

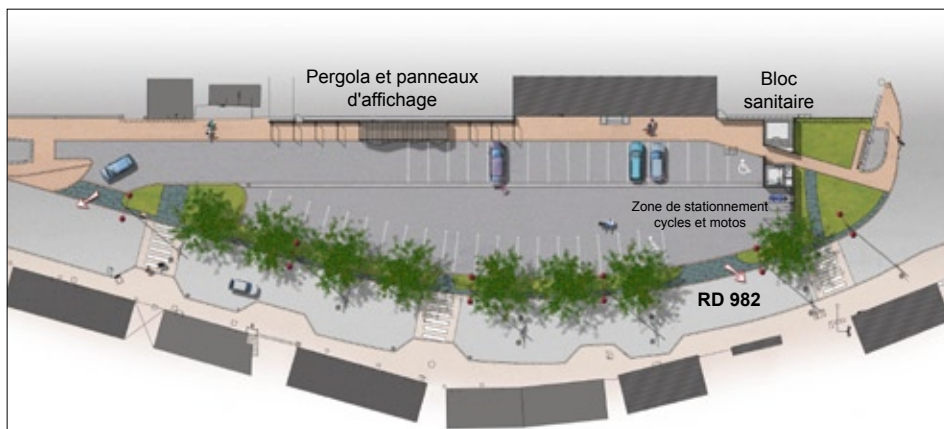
Comme protégée par le bourg ancien du haut de son promontoire, la "ville basse" d'Iguerande s'organise le long de la rue principale (RD 982). Cet axe de circulation majeur relie Paray à Roanne, et supporte de nombreux poids-lourds. La place centrale est formée par l'élargissement ponctuel de la rue bordée par le bâti ancien. Consacrée jusqu'ici uniquement à la circulation et au stationnement, la place compose réellement l'espace et s'est enrichie d'autres fonctions : lieu de rencontre et de vie, cheminement piéton, espace d'affichage...

Une bande végétale associant alignement d'arbres et espace engazonné accompagne la traversée, redessine la place et la protège de



Plan de situation de la place. ▲

la circulation. Les platanes, après expertise, ont été abattus et remplacés par des ormes de Hollande.



Plan masse de l'aménagement de la place centrale - Agence Delesvaux. ▲

En venant de Marcigny, la vue sur la rue a été recadrée grâce à la construction d'un bloc sanitaire prolongé d'un portique. Cet effet de fermeture incite les automobilistes au ralentissement. Le bardage à claire-voie dessine la limite nord de la place, filtre le regard vers le parking, tout en gardant lisible la localisation des services. ▼





Mobilier urbain



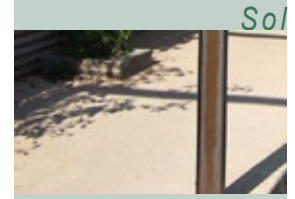
Bloc sanitaire



Abri



Portique



Sol

Le centre de la place est réservé au stationnement. Les entrées des véhicules ont été limitées et sécurisées. Les limites de la place ont été particulièrement travaillées : un cheminement a été créé, éloignant les piétons de la circulation. Une pergola végétalisée, puis couverte, s'appuie sur un muret existant et protège passants et panneaux d'informations. Les entrées aux propriétés privées ont été traitées dans le même esprit que l'abri, pour respecter une cohérence d'ensemble.

Une construction résolument contemporaine, alliant bois et poutrelles en acier, regroupe les divers éléments autrefois dispersés en limite nord de la place : cabine téléphonique, sanitaires publics, transformateur, local électrique... Un portique métallique prolonge ce petit bâtiment et délimite le stationnement des cycles et motos.

Certains usages ont été modifiés : le monument aux morts a été restauré et déplacé sur une placette aménagée à cet effet dans la traversée. La fête du village a également été déplacée sur une esplanade éloignée de la circulation.



Photo de Patrick Desleux

La pergola abrite les panneaux d'informations locales et cantonales, regroupés et homogènes. ▼
 Une bande plantée limite la place à l'est. ▲
 Le bardage à claire-voie dessine la limite nord de la place, filtre le regard vers le parking, tout en gardant lisible la localisation des services. ▲

Le bloc sanitaire a pris accroche sur un transformateur impossible à déplacer. Cette construction bardée de bois est associée au portique pour cycles et motos. ▼

